délibérations 2012 - 120830 - CR du 30 août

Séance du 30 août 2012

L'an deux mil douze, le trente août , à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni dans la salle du Conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NAUDON Jean-Pierre, suite à une convocation individuelle adressée à tous les conseillers en date du 23 août 2012.

Etaient présents :Mme ROUGIER, Mme XIMENEZ, M. VILLEMIANE, M. LESSEIGNE, Mme FRANCOIS, M. FRITSCH, M. CHAUGIER, M. BOISSIERES, M. LIAL, M. BERNEDE

Procurations : M. DIDIER a donné procuration à M. NAUDON

Mme THOMAS a donné procuration à Mme XIMENEZ

Excusé : M. LACAZE - Mme AVANZINI

Madame FRANCOIS donne lecture du compte-rendu de la précédente réunion. Il est voté à l'unanimité.

Elle est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- P.L.U. Intercommunal (préparation réunion du 5/9/12)
- Avancement travaux : Voirie, Sol gymnase (délibération ligne trésorerie)
- Compte-rendu réunion du 28/8/12 - commission salles
- Rentrée scolaire
- Délibération Soliance
- Apéritif club de Chiens 9/9
- Repas de quartier du 28/9
- Divers :
 - Théâtre
 - Plan Communal de Sauvegarde
 - SAFER

Une centaine de personnes ont participé au concert de musique acadienne du 17 août qui a été une réussite malgré le manque de participants des Avitois. Le Coin-récréatif a profité de la soirée pour vendre crêpes et boissons.

I - P.L.U. : La réunion du 5 septembre a été annulée. Les différents syndicats se réuniront ce même jour à Ste-Foy à 9 h, en vue de l'établissement de nouvelles concessions ERDF, gaz...pour les communes en voie de développement comme Eynesse, Les Lèves et Thoumeyragues. L'après-midi, un diagnostic sur les transports sera étudié et des propositions seront proposées ; pour le futur P.L.U.I., cette réunion aura lieu salle Albert Lallier.

II- Avancement travaux

Les travaux de voirie commenceront en septembre rue des Pouges.

La rénovation du sol de la salle Marcel Duchant a débuté le 28 août dernier pour un budget d'un montant de 68.650,40 EUR TTC. Les délais seront tenus ; les subventions du Conseil Général et de la Sous-Préfecture s'élèveraient à 37.453,50 EUR. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ouvrir une ligne de trésorerie pour régler la facture avant d'avoir les subventions. Des deux propositions déposées par le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne, le choix de l'équipe municipale se porte sur le second pour un montant de 37.500 EUR à un taux de

1,50 % EURIBOR sur une durée de 6 mois.

III- Commission des salles du 28/8 : Mise en place d'un règlement intérieur et d'une convention de mise à disposition pour chaque salle. Deux nouvelles réunions sont prévues les 19 et 26 septembre à 18 h 30 pour finaliser le sujet et réviser les cautions.

INVITATIONS :

1er /09 : 14 h Fête du CAP 33 sport et culture toute la journée

18 /09 : 20 h Présentation du bilan d'activité de la CDC salle A.LALLIER

IV - Rentrée scolaire : 165 élèves inscrits - 64 maternelles - 101 élémentaires)

En maternelle, installation de prises pour l'aménagement d'un coin informatique (dons d'ordinateurs l'an passé) 18 couchettes empilables avec draps ont été achetés. Les travaux de construction du local de rangement débuteront avant les vacances de toussaint.

A l'école élémentaire, achat d'un ordinateur portable (classe de CM2) pour l'utilisation du tableau numérique. L'ancienne cuisine a été repeinte ainsi que les volets. Les enseignants pourront y déjeuner paisiblement. Les tableaux noirs ont été repeints. Achat de bureaux, chaises, bancs et table octogonale et tableau CE1.Installation de nouvelles prises CP, CE1 et CE2.

Au restaurant scolaire, les portes ont été repeintes et achat de vaisselle et moules à gâteaux.

Martine Fontana a repris le travail et assumera les tâches d'Atsem en grande section maternelle, mais elle doit être à nouveau opérée le 8 octobre prochain. Elle sera remplacée par Noëlle Audebert. Sylvie Berwit assurera le remplacement de Marina Lombard actuellement en congé parental qui peut durer au maximum jusqu'au 29 mars 2015. Charlène Mignot est recrutée en CDD maximum 12 mois à compter du 3 septembre 2012 avec un emploi du temps de 12 h sur le SIVOS et 10 h pour l'entretien des locaux communaux sur la mairie.

Les centres de loisirs ne viendront plus déjeuners au restaurant scolaire le mercredi. Le personnel pourrait aller travailler à Pineuilh puisque la CDC centralise les repas pour un souci d'économie

dès le début 2013. Une réunion est prévue en octobre pour finaliser ce projet.

V - SOLIANCE HABITAT propose une cession du foncier pour la maison des « Arlandies » au moyen d'un bail emphytéotique d'une durée minimale de 55 ans pour un loyer annuel égal à 0. Accord à l'unanimité. Les agents finiront de la débarrasser courant septembre.

VI - 30 ans club de chiens dont 20 ans sur la Commune : Apéritif offert par la Municipalité le dimanche 9/9 à 18 h (rosé pêche).

VII - Repas de quartier pour le bourg : Vendredi 28 septembre à 19 h salle A.Lallier

IX - DIVERS :

- Soirée théâtre : Compagnie Millésime de Courteline Samedi 29 septembre salle A.Lallier 8 EUR l'entrée 5 EUR enfant dès 12 ans -12 ans gratuit. La scène devra être montée. Autorisation auprès du prêtre
- Plan Communal Sauvegarde : Le document a été envoyé à la sous-préfecture qui demande l'intégration de distribution des comprimés d'iode et quelques modifications à effectuer.
- SAFER : Le Conseil Général de la Gironde et la Safer ont signé, en 2007, et dans l'attente de la création d'un établissement Public Foncier départemental, une convention dont l'objectif est de faciliter l'acquisition de foncier par les collectivités. Par ce biais, la Safer achète le foncier et assure son entretien, le temps du stockage. Le Conseil Général prend alors en charge les frais de stockage et la commune peut acquérir le moment venu le bien ainsi stocké par la Safer. (bâche à incendie etc...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24 h00.